

INFOLETTRE DE VOTRE COMITÉ EHDA

(Élèves Handicapés ou élèves en Difficulté d'Adaptation ou d'Apprentissage)

LE COMITÉ EHDA, C'EST QUOI?

C'est un comité consultatif incluant les parents d'élèves EHDA provenant de la Commission scolaire Rivière-du-Nord.

SON MANDAT?

Le comité a pour mandat de faire des recommandations auprès de la commission scolaire sur tout aspect de l'organisation des services aux élèves à risque et aux élèves HDAA. Ces recommandations portent principalement sur les besoins des écoles en lien avec leurs clientèles, ainsi que l'organisation de ses services.

Il a entre autres comme mandat de donner son avis sur :

- La politique d'organisation des services
- L'affectation des ressources financières pour les services
- Il peut donner son avis sur l'application du plan d'intervention

CE QUE CELA IMPLIQUE?

Chaque année nous formons un comité constitué de parents d'élèves EHDA de la commission scolaire tel que recommandé par la loi sur l'instruction publique (art. 187 de la LIP). Cela implique huit réunions officielles ainsi que l'opportunité de participer à des comités de travail pour échanger sur nos opinions et recommandations souhaitées.

Une brève session d'information sur le fonctionnement du comité sera présentée et nous pourrons également répondre à vos questions. Si cela vous interpelle, vous pourriez également en faire partie en vous présentant lors de cette assemblée d'information et d'élection. Préparez votre petit discours pour convaincre les gens du comité de parents de la CSRDN de vous choisir au sein du comité EHDA.



ASSEMBLÉE D'INFORMATION ET ÉLECTION

Vous aimeriez faire une différence auprès des enfants ayant des besoins particuliers?

Joignez-vous à nous ! Nous avons des postes à combler !

Quand : 9 septembre 2019 Heure : 19h00 Où : 795, rue Melançon, local 115-B